

## Programme d'été à Stockholm

Suède 2020

La Faculté de droit de l'Université de Stockholm conjointement avec la faculté de droit de l'Université de Montréal vous propose de suivre une école d'été du 27 juillet au 7 août 2020, sur les thèmes « Introduction au droit de l'Union européen » et « introduction au droit international de l'environnement », destinée à des étudiants de la faculté de droit de l'Université de Montréal.

Ce programme universitaire à dimension internationale est particulièrement adapté à une initiation au droit de l'Union européenne et au droit international de l'environnement.

Les participants devront choisir entre les deux thèmes, soit le droit de l'Union européenne ou le droit international de l'environnement.

À la fin du cours sur le droit de l'Union européenne, les étudiants devraient être capables d'appliquer indépendamment les principes de base de l'UE; identifier les questions et faits juridiques pertinents dans différents contextes et comparer des solutions sur certains problèmes juridiques existant dans l'Union européenne.

À la fin du cours sur le droit international de l'environnement, les étudiants devraient être capables de démontrer leurs connaissances et leur compréhension sur les paramètres nécessaires à une action internationale en matière d'environnement, et développer une compréhension critique de la résolution juridique des problèmes environnementaux à travers l'analyse du cadre réglementaire international, des études de cas et du rôle joué par les organisations internationales.

**Lieu :** Stockholm

**Date :** 27 juillet au 7 août 2020

**Institution partenaire :** Faculté de droit, Université de Stockholm

**Capacité maximale :** 15 étudiants (8 places pour le droit européen et 7 places pour le droit de l'environnement)

### Candidats admissibles

Ce programme d'été s'adresse à toute personne ayant une formation juridique suffisante, un niveau d'anglais suffisant et désirant acquérir une formation en droit dans les domaines de l'Union européenne et de l'environnement.

**Peut s'inscrire aux cours DRT-3013 et DRT 3108 (niveau Baccalauréat) :**

### À titre d'étudiant régulier :

L'étudiant régulier de la Faculté qui a complété au moins 15 crédits de son programme de baccalauréat au moment de son inscription aux cours de l'école d'été.

---

Source : SITE WEB FACULTÉ DE DROIT, UdeM /International/Programmes et stages/Programmes d'été

Mise à jour : 19 février 2020

**À titre d'étudiant libre :**

- (1) l'étudiant régulier au baccalauréat en droit d'une autre université qui a complété au moins 15 crédits de son programme de baccalauréat au moment de son inscription aux cours de l'école d'été;
- (2) toute autre personne qui y est spécialement autorisée par le vice-décanat au 1<sup>er</sup> cycle de la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

**Peut s'inscrire aux cours DRT-6830A (niveau Études supérieures) :**

**À titre d'étudiant régulier :**

L'étudiant dûment inscrit à un programme de 2<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> cycle en droit de l'Université de Montréal.

**À titre d'étudiant libre :**

- (1) l'étudiant régulier au baccalauréat qui aura, selon l'état de son dossier au moment de l'inscription, vraisemblablement accumulé les 101 crédits requis aux fins de l'obtention du diplôme de premier cycle au cours de l'été 2020, sans compter les crédits associés au programme d'été;
- (2) l'étudiant dûment inscrit à un programme de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle en droit d'une autre université;
- (3) le titulaire d'un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle en droit, dans la mesure où il répond aux exigences d'admission aux programmes de 2<sup>e</sup> cycle en droit de l'Université de Montréal;
- (4) toute autre personne qui y est formellement autorisée par le vice-décanat aux études et au développement académique.

**Cours offerts**

**Au Baccalauréat :**

- DRT 3031 – Droit union européenne
- DRT 3108 – Droit international de l'environnement

**Aux Études supérieures :**

- DRT 6830A – Droit international avancé

Les cours sont généralement dispensés le matin et l'après-midi.

**Professeurs**

Les cours sont dispensés par des professeurs attachés à la Faculté de droit de l'Université de Stockholm. Des professeurs de la Faculté de droit de l'Université de Montréal assistent aux cours et sont responsables des résultats.

---

Source : SITE WEB FACULTÉ DE DROIT, UdeM /International/Programmes et stages/Programmes d'été

Mise à jour : 19 février 2020

### Langue des enseignements et du séjour à Stockholm

Les cours sont dispensés en anglais. Un niveau d'anglais suffisant est requis.

### Reconnaissance

Selon l'inscription, 3 crédits de cours au 1<sup>er</sup> cycle ou 3 crédits de cours au 2<sup>e</sup> cycle\* (en vue de l'obtention d'une maîtrise en droit (LL.M.), d'un DESS ou d'une attestation); ET

\* L'évaluation des cours est différente selon que l'étudiant est inscrit à un cours du 1<sup>er</sup> cycle ou du 2<sup>e</sup> cycle. En plus des examens qui doivent être réussis par tous les étudiants, l'étudiant de 2<sup>e</sup> cycle doit rédiger un travail d'environ 25 pages sur un sujet de droit comparé lié à l'enseignement reçu.

### Logement

Les participants logeront en occupation double dans les résidences de l'université situées à Idun, proche du centre de Stockholm dans le quartier Vasastan et à 3.1 km de l'université. Les étudiants doivent prendre le transport en commun ou autres modes de transports pour se rendre au campus de l'université par eux-mêmes.

### Coûts

1. Les frais d'inscription à cette école d'été sont d'environ 1100\$ (**8 000 SEK**) en sus des frais d'inscription pour le cours crédité par l'Université de Montréal.

Ce montant inclut :

Logement en chambres individuelles ou partagées à Idun  
Internet sans fil sur le campus  
Déjeuner de bienvenue et d'adieu  
Événements sociaux et culturels  
Visites d'entreprises  
Assurance  
Carte de transport en commun d'une semaine ([www.sl.se](http://www.sl.se))  
Deux copies du relevé de notes envoyées à l'université d'origine  
REMARQUE! La nourriture n'est pas incluse dans les frais.

Ce montant n'inclut pas les frais de scolarité d'UdeM, le coût du billet d'avion, l'assurance médicale, ni la nourriture.

[La Direction des affaires internationales de l'Université de Montréal a accepté d'accorder 15 bourses de 1000\$ à des étudiants de la Faculté de droit pour les aider à défrayer leur participation à cette école d'été\*.]

\* en attente de confirmation

---

Source : SITE WEB FACULTÉ DE DROIT, UdeM /International/Programmes et stages/Programmes d'été

Mise à jour : 19 février 2020

2. Il n'y a pas de visa pour les citoyens canadiens.

**Paiement des frais de scolarité**

- (1) Les étudiants de l'Université de Montréal seront facturés directement par la Direction des finances de l'Université (3 crédits);
- (2) les étudiants d'autres facultés du Québec qui s'inscrivent par entente interuniversitaire (CRÉPUQ) doivent régler leurs frais de scolarité à leur institution d'attache;
- (3) les étudiants des universités hors Québec, les juristes et tous les autres candidats admis par le vice-doyen aux études supérieures doivent communiquer avec ce dernier.

**Assurance-voyage obligatoire**

Aucune personne inscrite ne sera autorisée à participer au programme d'études en Suède à moins de prouver qu'elle détient une assurance-voyage pour la durée du forfait.

Une preuve de cette assurance doit être transmise par courriel à Elitsa Nikolova:

[elitsa.nikolova@umontreal.ca](mailto:elitsa.nikolova@umontreal.ca)

**Annulation**

L'Université de Montréal se réserve le droit d'annuler la tenue du programme d'été dans l'éventualité de circonstances défavorables.

Information :

Elitsa Nikolova, bureau A-9438

514 343-6125

[elitsa.nikolova@umontreal.ca](mailto:elitsa.nikolova@umontreal.ca)